

sans doute de toute suggestion d'ambition individuelle, ils ne contenaient pas leur mauvaise humeur et leur dépit, quand la dignité et les espérances de la société avaient été mécon- nues. Il ne faudrait pas, à mon avis, chercher d'autre cause à ces anecdotes, certainement apocryphes, qui ont eu cours jadis sur la réception, plus que froide, faite à plusieurs de nos archevêques, qui n'avaient pas eu l'honneur et la pré- caution d'être comtes de Lyon, ayant leur intronisation. L'esprit, avec lequel les textes d'Écriture Sainte auraient été échangés, à cette occasion, dans les compliments d'entrée, aurait ajouté à l'aigreur de l'épigramme un parfum de religion, qui ne l'excusait guère. Je ne puis convenir qu'un orateur ecclésiastique, de naissance et de bonne éducation, ait jamais choisi un tel lieu et une telle heure pour exposer des doléances tardives et inutiles.

Nous possédons toutefois une lettre authentique, qui contient, sous la forme la plus polie, les regrets du chapitre à propos de la nomination d'un prélat qui n'était pas sorti de ses rangs. Elle fut envoyée à Mgr de Montazet, évêque d'Autun, transféré de ce siège suffragant au siège de la métropole. Nous sommes loin de Bossuet, hélas ! mais, tandis qu'il n'est pas demeuré trace de l'excellent mouvement, qui aurait tourné vers Meaux l'attente des premiers dignitaires de notre Eglise, les archives capitulaires ont conservé le témoignage d'une déception d'autant plus significative à enregistrer, qu'elle précéda des dissentiments et des conflits aussi longs que peu édifiants.

Mgr de Saint-Georges jouit d'un tout autre accueil. On prévoyait que sa nomination serait publiée, le 15 août, avec les autres aux divers diocèses et abbayes disponibles. Mais les négociations en cours avec Innocent XII n'étaient pas encore officiellement closes ; d'un courrier à l'autre, on